

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE GARANTIE NATIONALE



A chaque fois que nous posons chez vous un produit Storistes de France, vous bénéficiez de notre **garantie unique dans la profession**.

Dès la fin de l'installation, votre professionnel vous remet notre livret de garantie. Il vous permet de connaître vos droits :

- **Une garantie unique** pour tous les produits incluant les pièces, la main d'œuvre et le déplacement.
- **Une garantie nationale** qui engage non seulement l'entreprise affiliée à Storistes de France avec laquelle vous avez traité mais également l'ensemble des affiliés à l'enseigne Storistes de France.

UNE GARANTIE ADAPTÉE À CHAQUE PRODUIT* :



2 ans pour les stores intérieurs et leurs motorisations, les stores de vérandas (hors Véraclim), le Terraclim, les stores intégrés, le brise soleil orientable, les moustiquaires, les persiennes, la motorisation solaire.



5 ans pour les stores de terrasse (hors Terraclim) et de fenêtres, le Véraclim, les stores de jardin, les volets roulants, les volets battants, les volets roulants intégrés, les portes de garage, la motorisation (hors solaire), les automatismes et la domotique.



10 ans pour les fenêtres PVC**, les menuiseries aluminium, les portes d'entrée PVC et aluminium.

* voir conditions et détails en page 136, et dans le livret de garantie. ** 7 ans pour les menuiseries PVC plaxées.